



Réseau des Établissements Agricoles
Nouvelle-Aquitaine
PARTAGER, FORMER,
RÉUSSIR !



Végétal
Commerce-conseil
Territoires Services Animation

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Fleuriste

Description

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) – niveau 3

Le CAP Fleuriste est un diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale.
Il se prépare en 1 ou 2 ans après une classe de 3ème.

Le titulaire du CAP Fleuriste a un goût prononcé pour le travail du végétal et a le sens de l'esthétique. Son activité relève de l'artisanat et de l'art.

Soucieux de la qualité des prestations de l'entreprise, il apprécie la rencontre humaine.
Il dispose de multiples compétences allant de la réception-préparation des végétaux à leur mise en valeur et vente.

Il doit s'adapter aux rythmes saisonniers du métier et aux particularités de ce commerce (travail week-end et jours fériés, métier s'exerçant fréquemment debout).

Compétences visées:

- Entretien des végétaux et créer des productions florales : connaître les végétaux, les réceptionner – préparer – soigner, réaliser les compositions florales
- Vendre, mettre en valeur les produits, suivre les commandes

Débouchés Métiers

Le titulaire du CAP fleuriste travaille dans un magasin traditionnel (artisan) ou un magasin de fleurs en libre service, chez un détaillant spécialisé ou dans un rayon spécialisé d'un commerce polyvalent, ou dans une entreprise de décoration

Ex : fleuriste, vendeur en fleuristerie

Poursuites d'études

Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité):
BP Fleuriste
Brevet de maîtrise

Voies d'accès au sein du réseau Réana

Formation initiale scolaire	
Formation par Apprentissage	X
Formation continue pour adultes	

Lieux de la formation

Formation initiale scolaire	Formation par Apprentissage	Formation continue pour adulte
	CDFAA de la Corrèze – Site de Voutezac	